

**AVIS N° 150-2024 / DCBR / DG**  
-----  
**SUKUK ETAT DU MALI 6,25% 2018-2025**  
-----

**Paiement de la marge semestrielle et  
remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que le Trésor Public du Mali procédera, le 23 août 2024, au paiement de la marge semestrielle et au remboursement partiel du « SUKUK ETAT DU MALI 6,25% 2018-2025 » pour un montant global de 5 310 656 250 (cinq milliards trois cent dix millions six cent cinquante-six mille deux cent cinquante FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter la société de gestion et d'intermédiation chargée du service financier de cette opération : SGI MALI, BP E2477 Bamako - MALI, Tél. : (223) 20 29 41 19, Fax : (223) 20 29 29 75.

Fait à Abidjan, le 20 août 2024

Pour le Directeur Général  
du Dépositaire Central/Banque de Règlement  
et par Délégation

  
Le Directeur du Département des Opérations  
Guimba SYLLA

